

Essai sur la qualification du travail.

Partie A - Les critères de la qualification du travail¹

Pierre Naville.

1. Qualité et qualification

La notion de qualification est aujourd'hui courante en analyse du travail industriel et en matière de classification de la main-d'œuvre. Son utilisation pratique est plus ou moins codifiée. Elle est d'ailleurs en même temps l'objet de contestations multiples qui viennent de secteurs rivaux ou opposés. Cependant, elle a été rarement abordée dans toute son ampleur sociologique, bien que son importance soit de plus en plus reconnue puisqu'elle est au centre des modalités technologiques et hiérarchiques de la vie sociale d'aujourd'hui, qui est essentiellement une vie productive.

Sans prétendre traiter le problème de la qualification dans toute sa généralité, ni au cours de toute son histoire, nous essayerons de fournir ici une analyse préliminaire qui permette de pousser le travail d'interprétation avec un peu plus de sécurité que ce n'était le cas jusqu'à présent. Nous verrons ainsi que les analyses particulières de la qualification, de ses critères, de sa mesure, de ses transformations, rejoignent assez vite des considérations plus générales relatives à la fonction technique de l'homme dans la société, et par suite à l'influence de la structure sociale sur cette fonction. Ce travail préliminaire développera donc certaines vues que nous avons exposées ailleurs, mais qui seront ici appuyées sur quelques études personnelles².

Il s'en faut que le problème de la qualification soit neuf. L'étude de la technologie préhistorique le pose déjà. Les conditions humaines de l'économie primitive, étudiées par les ethnologues, manifestent aussi sa présence inévitable. Dès que l'on examine pourquoi tel homme ou telle femme exécute mieux qu'un autre une activité spécifique, pourquoi une hiérarchie des tâches a toujours existé au sein des groupes sociaux, et en vertu de quoi celle-ci s'établit, le problème de la qualification se trouve posé³. À travers lui se trouvent donc aussi soulevées les questions de la division du travail, de la répartition des capacités et de la valeur individuelle et sociale comparée des œuvres, c'est-à-dire des questions qui relèvent de la structure générale de la société, et de sa valeur.

Chaque époque, chaque civilisation, leur a donné des réponses assez différentes, et nous ne songeons pas à en refaire ici l'histoire plus ou moins discontinuée. Ce qui nous préoccupe, c'est la façon dont la société industrielle d'aujourd'hui pose et résout la question, et de quelle façon elle tend à en modifier constamment les données. Partant de faits actuels, les hypothèses seront donc plus circonscrites et moins vagues ; nous connaissons mieux les formes réelles de

¹ Ce texte est extrait de *Essai sur la qualification du travail*, Librairie Marcel Rivière, 1956, ré-édité par les Éditions Syllepse en 2012.

² NAVILLE P., *De l'aliénation à la jouissance*, Paris, Marcel Rivière, 1957, chap. 15, « Travail simple et travail complexe »

³ Parmi les travaux les plus récents relatifs à la technologie primitive, citons ceux de André Leroi-Gourhan, *L'homme et la matière* (1943 [Albin Michel 1993]) et *Milieu et techniques* (1945 [Albin Michel 2002]), ainsi que les conférences de la Semaine de synthèse consacrées à la civilisation primitive (1951) ; de Max Sorre, *Fondements de la géographie humaine*, t. 3, *Les fondements techniques* (1950 [Armand Colin, 1952]) ; de Melville Herskovits, *Economic Anthropology* (1952 [New York, Alfred A. Knopf]), en particulier la seconde partie, « Production ». On trouvera dans ces ouvrages une bibliographie étendue. On trouvera aussi des analyses importantes dans Paul Einzig, *Primitive Money* [London, Eyre & Spottiswoode, 1949]. L'ouvrage le plus récent et le plus complet est *History of Technology*, vol. 1, édité par Charles Singer, Eric John Holmyard et A. R. Hall (Cambridge, 1955 [London, Literary Licensing, 2011]).

la qualification ; nous pourrions observer de façon moins incertaine, non seulement comment la question est abordée, mais aussi comment elle est résolue en pratique. Cela ne veut pas dire, on le verra, qu'elle soit claire pour autant. L'empirisme de la vie sociale oblige toujours ses participants à résoudre d'une façon ou d'une autre les problèmes pratiques que celle-ci soulève ; mais il ne s'ensuit pas pour cela que le problème ait le même sens pour tout le monde, et, que chacun l'analyse de la même façon ; c'est justement pour cela qu'il est un problème.

De nos jours, la question peut se résumer tout simplement de la façon suivante : qu'est-ce qu'un ouvrier qualifié ? À partir de là, une multitude d'autres questions se posent, et l'on s'aperçoit vite qu'un grand nombre de réponses différentes y sont apportées. Avant même de répondre à cette question particulière, on peut déjà se demander : qu'est-ce que la qualification en général ? Existe-t-il même quelque chose de semblable ? Est-ce un critère, une modalité, une opération, une expression, une « forme » du travail ? Il va de soi que le recours aux formulaires officiels ne peut être qu'une façon élémentaire et toute préalable d'aborder la question. Pour les administrations françaises, l'ouvrier « qualifié » n'existe pas : seuls sont recensés des manœuvres, des ouvriers spécialisés, des ouvriers professionnels : où se situe exactement le qualifié dans cette hiérarchie⁴ ?

Pour les administrations des États-Unis et de Grande-Bretagne, la catégorie a une existence officielle, juridique : les classes des *skilled*, *semi-skilled* et *unskilled* sont distinctes dans les statistiques légales. Pourtant, il est vraisemblable que certains métiers, certaines occupations et des postes de travail identiques doivent être considérés pratiquement comme également « qualifiés » aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France; en fait, ils le sont. D'autres seront unanimement considérés comme non qualifiés. Pourtant, les uns et les autres ne seront pas estimés à la même valeur moyenne ici et là (nous verrons plus loin pourquoi). Il y a donc un caractère commun qui doit pouvoir être cerné, et que l'on doit chercher à préciser. En d'autres termes, certains critères universels devraient définir le travail qualifié, et c'est en nous appliquant à les rechercher que nous aurons les meilleures chances de savoir à quoi correspond la qualification.

Le sens commun, il faut aussi le noter, n'aperçoit pas toujours de problème à ce propos. Après tout, le travail qualifié est simplement celui que l'on désigne comme tel, quelles que soient ses caractéristiques ou ses normes techniques. Mais c'est que notre propre langue nous induit ici en erreur par sa précision abstraite. La *qualification* se réfère directement pour elle à la *qualité* en général, c'est-à-dire à une modalité générale de l'existence, qui a quelque chose de naturel. Tout objet a ses qualités, et par cela même se trouve « qualifié » en quelque mesure. Celui qui le crée se livre donc par définition à une activité qualifiée. Le souci de la « qualité » apparaît ainsi dès l'abord essentiel à n'importe quelle production ou service, de sorte que dans l'opinion courante le travail qualifié est celui qui est bien fait, qui répond exactement à sa fin précise, et qui par conséquent peut être exécuté par chacun dans sa spécialité⁵. Tout travail doit et peut être ainsi qualifié, selon sa mesure. Et c'est à ce jugement latent que s'opposent pourtant les hiérarchies de qualification plus ou moins rigides que l'industrie codifie pour donner une valeur et un prix au travail et une grandeur aux profits. Que l'on utilise un terme ou l'autre, il est donc évident que le fait de la qualification du travail existe, qu'il exprime une certaine forme qualitative du travail, et que la nature de ses critères est au centre de sa signification sociale et privée.

⁴ Le code des catégories socio-professionnelles, utilisé pour la première fois par l'Insee pour l'exploitation du recensement de 1954 utilise la rubrique « qualifiés » seulement pour les ouvriers industriels.

⁵ C'est quelque chose comme l'instinct du « savoir-faire » (*ivorkmanship*) dont parle T. Veblen. L'homme, dit Veblen, « possède le goût du travail efficace et déteste les efforts inutiles. Il a le sens des avantages de la fonctionnalité et de la compétence ainsi que celui des inconvénients de l'absurdité, du gaspillage ou de l'incompétence » [T. Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1979].

2. Qualification et forme sociale

Nous disions à l'instant qu'aucune forme de société n'est indifférente à la qualification des travaux qui s'exercent en son sein. Les sociétés les plus rudimentaires au point de vue des forces productives qu'elles mettent en jeu, c'est-à-dire les sociétés nomades, connaissent déjà des occupations plus ou moins qualifiées, les plus qualifiées étant celles qui permettent la fabrication et l'usage des armes et des moyens de transport, et les moins qualifiées celles qui concernent le ramassage, la production et la préparation alimentaire des vivres (pour autant que nous ne considérons que des occupations manuelles). Plus la société développe les forces productives, plus le volume de la population augmente, plus s'accroissent les moyens de production sédentaires et durables, plus se ramifient la division technique et la division sociale du travail, plus les besoins se multiplient et plus certaines occupations définies sont alors considérées comme qualifiées par rapport aux autres ⁶.

La forme de la société impose son sceau, du point de vue des modalités de la production et de la constitution politique, à une hiérarchie de qualifications des travaux, dont les critères sont d'abord dans la conscience sociale plus moraux et politiques que techniques. Les travaux manuels ont presque toujours été frappés d'infamie, ou tout au moins de discrédit, par rapport aux fonctions intellectuelles ; et même dans nos sociétés industrielles où prévaut le culte de l'objet fabriqué et de la technique mécanique, les travaux manuels même les plus « qualifiés » ne jouissent presque jamais du prestige des fonctions « cérébrales » isolées. La hiérarchie de qualification du travail est donc toujours mêlée à une hiérarchie sociale des fonctions. Mais leurs rapports varient comme la structure de la société elle-même, de sorte que c'est la définition préalable de cette structure qui nous permet de procéder à une analyse plus détaillée.

La qualification a ainsi pris un sens particulier dans la société industrielle moderne, celle qui est née de la révolution sociale et technique occidentale depuis le 16^e siècle, dans la mesure où s'est beaucoup développée l'emprise de la technique sur la vie sociale. Le technicien qualifié s'est peu à peu installé au centre des valeurs sociales, et s'est mis à défier le prestige traditionnel du politique, du savant ou du prêtre. Son éminence parut moins le fruit d'une supériorité naturelle ou sacrée que l'effet d'une acquisition particulière de pouvoirs opératoires précis, dérivés de connaissances scientifiques, de *how to do* (comment faire) qui s'échelonnent des tâches les plus élémentaires aux ambitions les plus vastes de la science. Tout cela est inséparable du développement du machinisme et de l'instruction, c'est-à-dire d'un certain usage du temps et de l'accumulation des expériences acquises au cours du temps. La qualification des emplois devait donc recevoir une certaine marque du régime du salariat, du capitalisme et de la propriété personnelle des moyens de production. Elle devait en recevoir une un peu différente du régime de la propriété nationalisée et étatisée. Mais à travers tous ces régimes de production et de propriété, certains critères permanents sont pourtant restés à l'œuvre.

Le mécanisme objectif qui permet la qualification (celui de l'apprentissage) est ce qui varie le moins au cours de l'évolution des formes sociales, bien que ce mécanisme puisse beaucoup se transformer quant à sa rapidité, à ses éléments constitutifs, etc. (c'est-à-dire sous le rapport du temps, de l'outillage, des matières à traiter et de leur combinaison organisée scientifiquement). Ce qui varie le plus, c'est le jugement que portent les individus et les groupes sur la qualification du travail, et sur la qualité de leur statut et de leurs œuvres, c'est-

⁶ Nous ne chercherons pas ici à savoir quelle peut être la résonance psychologique et magico-sociale de la hiérarchie des occupations. Elle paraît inséparable de leur fonction technique (à des degrés différents de l'échelle, aussi bien pour les devins, magiciens et prêtres de divers types que pour les artisans du bois, de la pierre, des fibres, des métaux ou du cuir).

à-dire sur le sentiment plus ou moins prestigieux d'une appartenance plus ou moins lâche et mobile à une caste.

Nous aurons l'occasion, dans les conclusions de ce travail, de revenir sur certains aspects historiques de la qualification. Pour le moment, ces remarques préliminaires nous conduiront directement à la société présente sous sa forme industrielle développée, et c'est dans son cadre que nous considérons la qualification du travail.

3. Question de mots

Nous avons noté que le vocabulaire officiel en France ne connaît pas la notion de qualification, pour laquelle il retient celle de travail « professionnel ⁷ ». Mais le terme de qualification est d'usage courant dans l'industrie. L'emploi de tel ou tel terme n'est en tout cas pas indifférent, et si certaines modes s'en mêlent, il est pourtant rare que le choix des mots ne corresponde pas à quelque préférence objective, tirée des exigences techniques et sociales.

À vrai dire, ce que l'on appelle d'ordinaire travail qualifié, c'est avant tout du travail habile. Mais les deux épithètes sont d'étymologie bien distincte et recouvrent des choses qui peuvent être fort différentes. Qualification, ou simplement qualité, dérive de la racine *qualis*, quel, c'est-à-dire déterminé, précis. Une chose ou un acte qualifiés sont d'abord ceux dont on peut dire qu'ils sont *celui-ci* et non *celui-là*. Habileté, par contre, a sa racine dans *habere*, avoir, tenir : d'où *habilis*, apte à, et maniable. Pourtant, d'après leur sens ces deux racines ont quelque chose de commun. Car ce que l'on a, c'est justement *ceci*, c'est-à-dire une capacité.

En anglais, *skill* se réfère directement à l'habileté, et le *skilful ou skilled labour* est resté dans le monde anglo-saxon l'équivalent de notre travail qualifié ou habile. Bien entendu, l'habileté comporte une gamme d'acceptions aussi riche que *l'avoir* lui-même, c'est-à-dire une infinité de déterminations possibles : cela peut aller de l'adresse physique, de la simple dextérité, à la compétence, au talent, à toutes les formes sous lesquelles les dizaines de milliers d'activités de la vie professionnelle se présentent. L'individu habile est celui qui sait agir dans un cas donné pour obtenir un effet précis, qui s'y entend, qui est versé dans la matière, etc. À l'extrême, c'est la virtuosité. L'extension de la notion va ainsi d'habileté à *habilité*. De même, en italien, les deux sens de *abilità* et de *idoneità* : l'homme capable, habile, est idoine, et peut aller jusqu'à être *virtuoso*, c'est-à-dire capable au-delà des limites moyennes, jusque-là où s'exerce une *virtù*, un sens spirituel exceptionnel de la réussite, une tension exclusive dans l'exécution d'une tâche hautement spécifique ; toute œuvre confine ici à l'œuvre d'art.

De même, en français, un travail « de qualité » s'entend d'un travail de *très bonne* qualité, dont le fini, la solidité, la complexité sortent de l'ordinaire ; et cette qualité dérive du temps qu'il faut pour apprendre à la produire, et pour la produire. La *Facharbeit* de la langue allemande a un sens peut-être un peu moins marqué. C'est plutôt le *Handwerker*, comme le *craftsman*, qui est le véritable homme de métier, au sens traditionnel, tandis que le *Facharbeiter* peut être l'ouvrier spécialisé comme l'ouvrier qualifié. La racine de *Fach* (compartiment) est *fahen, fangen*, qui a le sens de prendre, « attraper », c'est-à-dire ici de spécialiser. Le *Facharbeiter* est donc à l'origine l'équivalent du *skilled worker* au sens d'Adam Smith, c'est-à-dire du travailleur parcellaire, formé par les premiers ateliers mécanisés, tandis que le *Handwerker* est le professionnel véritable (et originellement le *manouvrier*, puis l'artisan, l'ouvrier complet).

⁷ Par contre, il incorpore la notion de « spécialisé » et de « manœuvre ». En fait, tout travail, et même toute activité, peut être « professionnel » par quelque côté, c'est-à-dire rémunéré. En France, la notion classificatoire de professionnel dérive de celle de métier, au sens artisanal. Les professionnels des statistiques s'identifient à diverses catégories de qualifiés.

Comme on le voit, ces différents termes, qui ne se recouvrent pas entièrement, font appel à une série de notions assez disparates, mais qui toutes concourent à définir la qualification du travail : habileté, capacité, spécialisation, c'est-à-dire à des critères au premier abord techniques et personnels.